



Janvier 2018 - n° 65

# BIM

Bulletin d'Informations Municipales



# Jardin d'Expression

## INVITATION

à la

### Nouvelle exposition

sur le thème de la faune Recyote inaugurée le :

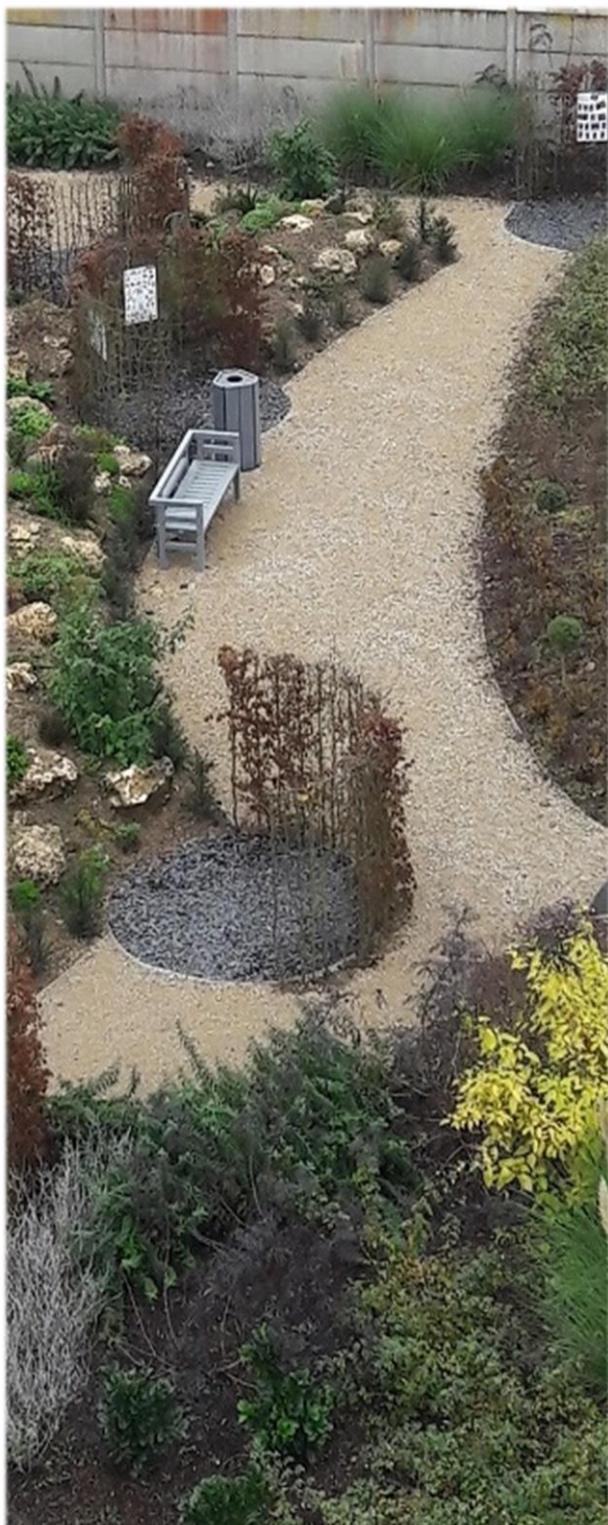
**Samedi 3 Février**

**à 14 heures**

autour d'un café.

Venez nombreux admirer les superbes photos d'animaux, d'oiseaux et d'insectes prises dans notre environnement, par Monsieur Alain BOUGEAT, explorateur et photographe animalier.

Vous l'avez sans doute déjà croisé au détour de nos chemins, tout de vert kaki vêtu et porteur d'un appareil photo surmonté d'un énorme objectif.



*Merci à lui de partager sa passion avec l'ensemble du village.*

Cette manifestation sera également l'occasion de remettre diplômes et récompenses aux lauréats des **Maisons Fleuries**.

#### **Appel à candidature**

*Nous faisons appel à toute la population : si vous souhaitez exposer, merci de vous mettre en contact avec le secrétariat de Mairie. Photos, poèmes, sculptures, carte postale ou autres sujets... Nous étudierons toutes vos propositions avec bienveillance et intérêt.*



## Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, chers Amis

Janvier, avec son cortège de grisaille, de pluie, de givre ou de neige, est aussi un mois qui nous amène des jours qui rallongent, annonçant un peu le printemps.

C'est également le mois des vœux et donc aussi de l'espoir.

Espoir d'un futur et d'un monde meilleur.

En un mot, ce que l'on souhaite individuellement à la famille, aux amis et à tous ceux qui nous sont proches.

Permettez-moi de vous présenter mes vœux les plus chaleureux de bonheur et de santé, avec une pensée particulière pour toutes celles et tous ceux qui souffrent et qui sont dans la peine.

Je les assure de ma totale disponibilité et solidarité.

Dans le prolongement des années passées, notre commune poursuit son développement dans le domaine de l'urbanisme, des équipements sportifs et culturels, de la voirie et de l'éclairage public basse consommation, de l'accès aux personnes à mobilité réduite aux espaces publics et de l'environnement.

Si le développement de l'activité économique a bien avancé au cours de ces dernières années sur notre parc communautaire, des efforts restent à faire, et seront faits, sur notre zone artisanale.

Soyez assurés que notre équipe municipale poursuivra sa route avec ambition et détermination pour le bien de tous les recyots.

Bonne et heureuse année 2018.

Michel VALTER  
Maire de Recy

## Infos Mairie

La Mairie est ouverte

du lundi au vendredi de

**13 h 30 à 18 h 00.**

Permanence du Maire :

**Chaque samedi**

**de 9 h 00 à 10 h 30**

(sur rendez-vous)

Tél. : 03 26 68 36 45

(à partir de 11 heures)

Fax : 03 26 21 43 06

Site Internet : [www.recy.fr](http://www.recy.fr)

Email : [mairie@recy.fr](mailto:mairie@recy.fr)

École Primaire

Fernand VITRY

**03 26 68 44 37**

## Assistants Maternelles

Valérie BEISSERT .....	9 bis Route de Louvois .....	03.26.65.86.39
Isabelle BELGRAND .....	21 rue des Étangs .....	03.26.22.45.23
Sally CHAMPAGNE .....	12 bis Route de Louvois .....	03 26 67 00 39
Stéphanie DENNEVAL .....	11 rue des Tournelles .....	03.26.64.49.42
Delphine MICHEL .....	24 rue des Étangs .....	09.80.63.76.83
Delphine WATIER .....	11 rue des Étangs .....	03.26.67.30.79

[www.assistante.maternelle.marne.fr](http://www.assistante.maternelle.marne.fr) ..... si vous recherchez une assistante maternelle

## Assistante Sociale



Une Assistante Sociale tient une permanence à la Mairie, le 3<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 14 h à 15 h.

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter directement la Circonscription de la Solidarité Départementale, Châlons Rive Gauche, 18 rue du 372<sup>ème</sup> RALVF, à Châlons en Champagne. Tél. : 03.26.65.18.82.

## Stop la PUB

Afin d'éviter la publicité intempestive dans les boîtes aux lettres, des autocollants « **Pas de pub, Merci !** » sont disponibles en Mairie.



## Recensement population



**Au 1<sup>er</sup> janvier 2018**

**1 075 Recyt.e.s  
440 logements**

## Horizons communs

Vous trouverez, avec ce bulletin le journal Horizons communs, du Pays de Châlons en Champagne. Ce numéro spécial est dédié aux inondations.



## Informations Diverses



### N° utiles :

« Allo service public » ..... 39 39  
Châlons Agglo : ..... 03 26 26 17 60  
Collecte Sélective : ..... 0 800 875 615  
Véolia eau : (eau et assainissement) ..... 09 69 32 35 54  
Mairie de Châlons : ..... 03 26 69 38 00

Assistante Sociale : ..... 03 26 65 18 82  
Mairie de Recy : ..... 03 26 68 36 45  
Préfecture de la Marne : ..... 03 26 26 10 10  
SITAC Bus : ..... 03 26 69 59 00

### Adresses Internet utiles :

www.service-public.fr ..... pour toutes vos démarches administratives  
www.marne.pref.gouv.fr ..... site de la Préfecture de la Marne  
www.chalons-agglo.fr/ ..... site de la Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne  
www.recy.fr ..... site de Recy

## Etat Civil

2017

### Naissances



Lilas **BLANDIN BOSSUS** ..... le 2 septembre  
Tom **DAUPHIN** ..... le 15 septembre  
Emmy **DERVIN GILBERT** ..... le 12 octobre

Mathis **TARDIF D'HAMONVILLE** ..... le 17 octobre  
Titouan **TURBERT** ..... le 8 décembre

### Mariage

Samia **HAMADA** & Tony **LENOIR** ..... le 9 septembre  
Audrey **PÉRARD** & David **LEROY** ..... le 9 septembre



### Décès

Nicole **PAUL** née **FLEURY** ..... le 24 juillet  
Louis **VITRY** ..... le 28 juillet  
Charles **BESANÇON** ..... le 21 novembre



## Noces d'Or

Vous souhaitez célébrer vos noces d'Or, de Diamant, de Platine... ?

N'hésitez pas à contacter la Mairie qui se fera un plaisir de vous aider dans votre démarche.

**50, 60, 70...**

## Le PACS en Mairie



Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, les Pactes Civils de Solidarité (PACS) ne sont plus enregistrés au tribunal, mais à la Mairie de résidence.

Toutefois, le Notaire reste compétent, notamment si vous souhaitez souscrire un régime particulier sur les biens des futurs partenaires.

Les pièces à joindre au dossier sont :

– la **convention** de PACS entre les partenaires, (Convention personnalisée ou formulaire complété cerfa n°15726-02 – la **déclaration conjointe** d'un pacte civil de solidarité (PACS) – l'**attestation sur l'honneur** d'absence de lien de parenté ou d'alliance – la **déclaration sur l'honneur** de résidence commune à Recy – **acte de naissance** des futurs partenaires ainsi que celui des enfants communs, (de moins de trois mois avec filiation) – **pièce d'identité** en cours de validité des futurs partenaires.

Lorsque le dossier est complet, un rendez-vous est fixé avec Monsieur le Maire pour procéder à l'enregistrement du PACS.

**Le Code Civil ne prévoit pas de cérémonie.**

## Recensement Militaire ou Recensement citoyen



Tout jeune Français, ayant atteint l'âge de **16 ans**, fille comme garçon, doit spontanément se faire recenser auprès de la Mairie. Cette formalité est **obligatoire** pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

Une pièce d'identité et le livret de famille sont nécessaires pour procéder au recensement.

Ce recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Le recensement militaire permet également l'inscription d'office du jeune sur la liste électorale à ses 18 ans, ainsi que son invitation à une cérémonie de citoyenneté.

L'ARMÉE DE TERRE  
**RECRUTE  
ET FORME**



SENGAGER.FR

VOTRE VOLONTÉ. NOTRE FIERTÉ.

## Monoxyde de carbone

### Le monoxyde de carbone est dangereux

Le monoxyde de carbone est un gaz très dangereux : il ne se voit pas et ne sent rien.

Mais quand on le respire, il prend la place de l'oxygène. On a mal à la tête, envie de vomir, on est très fatigué. On peut aussi s'évanouir ou même mourir.

Ce gaz vient des appareils de chauffage ou de cuisson qui marchent au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol. Il ne vient pas des appareils électriques.

Ces appareils peuvent produire du monoxyde de carbone quand ils ne marchent pas bien : cuisinière, chaudière et chauffe-eau, chauffage d'appoint non électrique, poêle, cheminée.

### Pour se protéger

Tous les ans, avant l'hiver, faites vérifier vos appareils de chauffage par un professionnel.

Ne bouchez pas les ouvertures qui permettent à l'air de circuler (sous les portes, dans la cuisine, la salle de bain, etc.).

Aérez chaque jour votre logement pendant au moins 10 minutes, même en hiver.

Quand un appareil de chauffage ou de cuisson marche et que vous avez mal à la tête, envie de vomir, ou si vous vous sentez mal, il y a peut-être du monoxyde de carbone chez vous : Ouvrez les fenêtres et les portes, arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson, sortez de chez vous, appelez les secours :

**18** (Pompiers), **15** (Samu), **114** (Personnes sourdes et malentendantes)

### À qui demander des informations ?

**Mairie – Professionnels : plombier, chauffagiste, ramoneur – Centre anti-poison – Agence régionale de santé :**

[www.ars.sante.fr](http://www.ars.sante.fr)

**Plus d'informations :** [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)

[www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr) [www.invs.sante.fr](http://www.invs.sante.fr)



## Fixation des trampolines



Si l'installation d'un trampoline ravit petits et grands, il ne faut pas négliger les règles de sécurité qui entourent cet appareil, et principalement celles concernant sa fixation au sol.

En effet, avec les vents violents de plus en plus fréquents dans notre région, il est fortement conseillé de bien fixer son trampoline afin d'éviter qu'il ne se retourne, voire qu'il ne s'envole, et ne provoque des dégâts plus ou moins graves.

Ces risques peuvent aisément être évités en le fixant convenablement au sol.

En cas de non-utilisation prolongée, il est également recommandé de couvrir, voire enlever le filet de protection.

Pour information : Article 1384, alinéa 1<sup>er</sup>, du Code civil : « On est responsable non seulement du dommage que l'on cause par son propre fait, mais encore de celui qui est causé par le fait des personnes dont on doit répondre, ou des choses que l'on a sous sa garde ».

**Mais, il n'y a pas que les trampolines...** Les abris de jardins, tonnelles et autre mobilier de jardin demandent également une attention particulière, afin d'éviter tout accident en cas de forts vents.

## Modernisation des démarches administratives

### Immatriculation des véhicules

Depuis le 6 novembre 2017, les guichets permis de conduire et carte grise de la Préfecture sont définitivement fermés. Les démarches sont désormais à réaliser exclusivement via Internet en allant sur le site de l'agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : <https://ants.gouv.fr>.

Si vous rencontrez des difficultés pour effectuer vos démarches en ligne sur le site ANTS, un médiateur numérique peut vous accompagner pour ces démarches dans un Point numérique. Retrouvez les lieux et horaires sur le site ANTS.

## Adopte 5 LEDs

Châlons AGGLO et le C.C.A.S de Châlons en Champagne offrent aux habitants de l'Agglomération 5 ampoules LEDS économes en énergie !

L'objectif est de venir en aide aux foyers des 46 communes de l'agglomération en situation de précarité énergétique, mais aussi aux citoyens désirant réaliser des économies d'énergie.

Pendant une durée de 6 mois, les foyers du territoire pourront, selon leurs conditions de ressources, bénéficier d'un pack gratuit de 5 LEDS (panachage possible entre modèles E27 ou B22), ou, à défaut, subventionné à hauteur de 50 %.

L'objectif est de distribuer 100 000 LEDS.

Le retrait des LEDS :

A la Direction de l'Environnement de Châlons Agglo, sise 26 rue Joseph Marie Jacquart 51 000 Châlons-en-Champagne (N° Vert 0 800 875 615, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00).

Il est impératif de s'inscrire en ligne et de tester son éligibilité avant de venir retirer les LEDS.

Les personnes éligibles partiellement procéderont au règlement directement en ligne par le biais d'une carte bancaire. Aucun flux financier n'est géré par CHÂLONS AGGLO et le CCAS.

### Comment ça marche ?

Si vous remplissez les conditions de ressources, les 5 ampoules LEDS (d'une valeur de 29,90 €) sont GRATUITES. Si vous dépassez le seuil, vous ne payez que la moitié.

TOUS les habitants du territoire peuvent donc en bénéficier !

### Comment participer ?

L'inscription se fait en ligne sur la plateforme sécurisée de notre partenaire SKWIRREL, depuis le site de l'Agglo : [www.chalons-agglo.fr](http://www.chalons-agglo.fr) ou directement sur : <https://adopte5leds.com/Chalons%20Agglo>

### Contact et infos :

**Gaëtan LOUIS-RICHÉ**

Chargé de Mission Développement Durable  
Direction Environnement

Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne  
26 rue Joseph-Marie-Jacquard, BP 187  
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

06-26-55-05-40 / 03-26-26-17-89  
[g.louis-riche@chalons-agglo.fr](mailto:g.louis-riche@chalons-agglo.fr)



**LE SAVIEZ-VOUS ?**

Selon l'ADEME, « en moyenne, chaque ménage français a chez soi 25 points lumineux, achète 3 lampes par an et consomme entre 325 et 450 kWh par an pour son éclairage ». Il existe des solutions simples afin de réduire notre impact sur l'environnement et par conséquent sur nos factures. Parmi ces solutions, les ampoules LED nous permettent de profiter d'un éclairage performant tout en consommant 30% de moins qu'une lampe à incandescence classique.

Cette Opération est financée grâce à la production de Certificats d'économie d'énergie par :

## Collecte Sélective

**N°Vert 0 800 875 615**

APPEL GRATUIT

### Rappel des jours de collectes des déchets :

Déchets ménagers	Container gris	le mercredi
Emballages	Sacs jaunes	le mercredi
Déchets verts	Container vert	le lundi

Le Papier et Le Verre → Point d'Apport Volontaire :

Des PAV se situent rue de Châlons (face à la boulangerie), Voie des Épinettes (en extrémité du cimetière) et sur le parking de la Salle des sports Pierre ARNOULD.

!!! Ces PAV ne sont pas destinés à recevoir les ordures ménagères !!!



**JOURS DE REPORT :** Bac vert 21 mai avancé au 19 mai

Toutes les infos : [www.chalons-agglo.fr](http://www.chalons-agglo.fr) (Collecte sélective)



## Déchèteries

### DÉCHÈTERIE DE CITÉS EN CHAMPAGNE

Chemin des Grèves à Châlons – Tél. : 03 26 21 77 85

Horaires d'ouverture aux particuliers :

**Lundi au Samedi : 9 h à 19 h – Dimanche : 9 h à 13 h**

### Déchèterie de JUVIGNY

Route des Grandes Loges aux horaires suivants :  
le mardi de 14h à 17h, le jeudi de 9h à 12h et le samedi (*particuliers uniquement*) de 13h30 à 17h30.

### Point d'Apport des Déchets Verts de Recy – Saint Martin sur le Pré

Le PADV, situé entre Recy et Saint Martin sur le Pré, est accessible de 10 h à 12 h chaque samedi des mois d'**avril, mai, juin, septembre, octobre et novembre**, sur présentation au gardien du site de la **carte d'accès** à retirer en Mairie.

## Encombrants

La Communauté d'Agglomération n'assure plus le ramassage des encombrants en porte-à-porte, afin d'uniformiser et d'optimiser sa politique de collecte des déchets.

Un numéro vert est à votre disposition pour toutes informations complémentaires : 0 800 875 615

Quel que soit votre domicile, vous devrez les apporter dans l'une des déchèteries du territoire.

Les encombrants sont :

- du mobilier d'ameublement : tables, chaises, sommiers, lits, matelas, armoires démontées, canapés, fauteuils, bureaux, chevets, salons de jardins, parasols...
- du matériel sanitaire, de chauffage : radiateurs non électriques, lavabos, baignoires, bacs à douche, bidets...
- des objets divers : vélos, poussettes, landaus, tables à repasser, jouets, divers articles de cuisine, articles de sport...



## Un composteur chez moi...

Plus d'informations auprès de la Direction Environnement au  
**N° Vert 0 800 875 615**  
APPEL GRATUIT

**CHÂLONS EN CHAMPAGNE AGGLO**

[chalons-agglo.fr](http://chalons-agglo.fr)

OPÉRATION COMPOSTAGE 2017/2018  
EN PARTENARIAT AVEC LA JARDINERIE CERCLE VERT

## Compostez avec Châlons Agglo !

UNE IDÉE FERTILE POUR LES DÉCHETS UTILES :  
UN COMPOSTEUR CHEZ MOI

TARIFS

**25 €**

Composteur de 300 Litres en bois

**33 €**

Composteur de 600 Litres en bois

**31 €**

Lombricomposteur de 51 Litres en plastique

Offre limitée à 1 composteur ou lombricomposteur par foyer dans la limite des stocks disponibles

## Ballade Fleurie

Nous projetons de mettre en place une **Ballade Fleurie**, pour faire partager au plus grand nombre les richesses de notre commune. Le parcours de cette balade doit permettre de découvrir le patrimoine du village ainsi que les différents aménagements et jardins fleuris.

La boucle de l'itinéraire envisagé, d'une distance d'environ 3,5 km, partira de la Place de la Mairie.

**VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !**

Différents noms sont envisagés et nous souhaitons permettre aux Recyots de choisir, ou de proposer, un nom à cette balade.

**Merci de compléter et de déposer le présent coupon réponse, en Mairie jusqu'au 28 février 2018. ou répondre par mail : [mairie@recy.fr](mailto:mairie@recy.fr)**

\*Les trois eaux : Rigole de Condé, canal et Marne – Vinetz : ancien couvent de bénédictine sur la commune de Recy déplacé sur Châlons)



**Le tracé sera balisé et accessible à tous.**

Nom de la **Balade Fleurie** :

- des Trois Eaux\*
- de Vinetz\*
- du Petit Bonheur
- Votre proposition :

Coupon à déposer en Mairie avant le 28/02/18.

## Concours des maisons fleuries

Victoire ! Pour la première fois une famille de Recy a été primée : dans la catégorie **maison avec balcon**, fenêtre ou décor sur la voie publique **Monsieur et Madame Daniel VILLAIN** ont obtenu une mention « **Très Bien** ». Bravo à eux !



Les lauréats du concours recevront leurs diplômes et récompenses (bon d'achats en jardinerie) lors de l'inauguration de la prochaine exposition du Jardin d'Expression Samedi 3 février. Nous les remercions de leur participation et de leur investissement pour le fleurissement de notre village.

Merci à

Mesdames et Messieurs Jean **RENAULD**, Jacques **CHANGENOT**, Daniel **VILLAIN**, Françoise **JESSON-HATTAT** et Michel **POLICE**.

## Opération compost 2018

L'opération compost est renouvelée pour la cinquième année. Une distribution gratuite de compost, issu du recyclage de vos bacs à déchets verts, aura lieu le :

**Samedi 21 avril 2018**

à partir de 9 heures  
dans la cour des ateliers communaux.

*Nous vous proposons de ramener vos boutures, vos plants, vos graines pour échanger avec les autres jardiniers de la commune autour d'un café et dans la convivialité.*

## Réalisations 2017

La parcelle nommée « **La Pointe du Douvat** » située en extrémité du village (côté Juvigny) a été aménagée cet hiver.

Des plantations d'arbres (bouleaux blancs, pins pleureurs, cerisiers à fleurs, érables pourpres) et d'arbustes viendront isoler les habitations de la vue et des nuisances sonores de la déviation et embellir cette entrée de notre beau village.

Montant des travaux 4 870 €.



## Voie verte Zone artisanale



Co-financée par l'État et la Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne, une voie verte vient d'être aménagée le long de la Zone artisanale en extrémité de la voie Chanteraine. Cet aménagement permet aux piétons et cyclistes de relier le village au parc industriel, avec un passage sécurisé de la voie ferrée.

## Visiophone Mairie

Dans la continuité de la mise aux normes de l'accès à la Mairie pour les personnes à mobilité réduite, nous avons installé un visiophone conforme à la réglementation en vigueur en terme d'accessibilité.

Cet appareil permet également un contrôle d'accès, notamment le matin quand la Mairie est fermée au public.



## Défibrillateur Mairie

Courant d'année 2017, un défibrillateur automatisé externe (DAE) a été installé sur la façade de la Mairie, côté Salle Léon Changenot. En libre accès, cet outil sera facilement accessible afin de prodiguer les premiers secours à une personne en arrêt cardio-respiratoire.

## Cimetière de l'Église

Les travaux conduits sur le cimetière de l'église arrivent à leur terme.

Les concessions à l'état d'abandon ont ainsi été reprises et pourront donc de nouveau être concédées dès lors que les travaux d'aménagement de l'allée principale seront terminés. Toutefois, leur faible nombre ne devrait pas nous permettre de les concéder du vivant.

Un projet de nouveau règlement des cimetières va être proposé au vote du Conseil Municipal de février.

Pour tous renseignements complémentaires, merci de bien vouloir prendre contact avec le secrétariat de Mairie.

## Projets Travaux 2018

Les travaux suivants feront l'objet de débats lors des orientations budgétaires, qui auront lieu dans les prochaines semaines :



- Aménagement et la sécurisation du carrefour de la voie Chanteraine, avec le Chemin des Épinettes, jusqu'à la limite du village à hauteur de la zone artisanale, en incluant l'effacement du réseau basse tension et de l'éclairage public.

Des coussins berlinois seront installés afin de réduire la vitesse, qui sera limitée à 30 km/h dans le secteur. Un radar pédagogique sera mis en place afin de rappeler aux automobilistes la vitesse à respecter.



- Porte d'entrée de la Salle Léon Changenot va être remplacée par une porte en aluminium munie d'une serrure électronique permettant l'accès par badge. De plus, elle sera en conformité avec l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR).
- Éclairage de l'espace sportif de la Salle des Sports Pierre ARNOULD, qui est victime de panne à répétition. Dans un souci d'économie d'énergie, un éclairage Led viendrait remplacer l'éclairage d'origine, en place depuis 1998, année de construction,
- Salle Pierre ARNOULD, toujours, le panneau d'affichage du chronomètre, du score et des fautes individuelles devrait être remplacé afin de se mettre en conformité avec les règles de la Fédération Française de Basket Ball (FFBB).
- Extension du parking de cette même salle des sports,
- Aménagement de la salle du Conseil Municipal,
- Création d'un local de stockage à l'arrière du préau de l'école.



# Du côté de l'École Primaire Fernand VITRY

## Effectifs 2017 - 2018

Les effectifs de l'école primaire sont les suivants :

- ☞ **3** tout-petits, **12** petits et **6** moyens pour Christine MARTIN aidée de Sylviane MOUTON,
- ☞ **7** moyens et **16** grands pour Dorothée THIEL aidée de Marylise SIMON,
- ☞ **10** CP et **12** CE1 pour Sylvie BOURDON, Directrice,
- ☞ **20** CE2 et **6** CM1 pour Catherine STROBBE,
- ☞ **11** CM1 et **17** CM2 pour Marie-France CANAMAS.

Soit un effectif de **120** enfants.

## Commémoration du 11 Novembre

La pluie n'a pas arrêté les Recyots venus en nombre, comme chaque année, assister à la cérémonie de commémoration de l'armistice de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale.



### Exposition

Dans la Salle des Fêtes Maurice SIMON était installée une exposition, sur le thème des Services de Santé, avec un large éventail d'outils et matériels utilisés à cette époque, permettant de constater l'évolution depuis un siècle.



## 5 décembre 2017

Comme chaque année, un hommage a été rendu le 5 décembre aux Morts pour la France pendant la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.



## Plan Communal de Sauvegarde

### Réserve Communale de Sécurité Civile

La Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC), coordonnée par Messieurs Gérard REGNAULD et Jean-Daniel COUROT, a pour mission d'agir en cas d'incidents climatiques majeurs afin d'apporter aide et assistance à nos habitants. La Réserve Communale est réunie régulièrement sur différents thèmes.

Le dernier exercice, qui s'est déroulé le 28 octobre dernier, avec la participation de la Croix Rouge départementale, a été une réussite et a permis d'évaluer les points d'amélioration à l'organisation actuelle.

Si vous souhaitez rejoindre la Réserve Communale de Sécurité Civile, qui est ouverte aux bénévoles volontaires, n'hésitez pas à contacter la Mairie de Recy : 03.26.68.36.45 ou le gestionnaire du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : 06.86.83.10.66.





### Allo Mairie...

Une ampoule de l'éclairage public HS, un trou dans un trottoir ou sur la route, une fuite d'eau, une question...

**N'hésitez pas à contacter la Mairie qui prendra les dispositions nécessaires à la réparation des dégâts éventuels et répondra à vos questions.**



## DU NOUVEAU À RECY...



**Le Champ du Moulin**  
— MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE À RECY —

**Légumes bio**  
**Vente à la ferme**




**Mercredi de 16h à 19h**  
**Samedi de 9h à 12h30**

*Légumes issus de l'Agriculture Biologique*



Champ du Moulin, Voie de La Veuve (accès par la déviation).  
Tél. : 06.64.96.64.22 – [lechampdumoulin@hotmail.com](mailto:lechampdumoulin@hotmail.com)

 **QuentinBioMan**

# Motoccino



**Motoccino arrive à Recy !**  
Ce petit bar à café mobile, aux airs italiens par son véhicule et anglo-saxons par son concept, sera présent lors d'évènements organisés dans le village. Motoccino vous proposera un menu de cafés fraîchement moulus, de thés et de chocolat chaud, préparés dans les règles de l'art par un barista qualifié. La mouture du grain à la demande et les techniques du latte art vous offriront un café aussi onctueux qu'attrayant.  
**Au plaisir de vous servir prochainement.**

## Location de salles

### La salle Orange :

Tarifs	24 heures	48 heures
Sans chauffage	95 €	180 €
Avec chauffage	125 €	235 €
Vaisselle	40 €	

### La Salle des fêtes Maurice SIMON :

Tarifs	24 heures	48 heures
Sans chauffage	220 €	350 €
Avec chauffage	285 €	470 €
Vin d'honneur	120 €	

La location des salles est **uniquement réservée aux habitants et Associations de Recy**.

Pour une location le samedi, les salles seront mises à disposition tout le week-end et le tarif pour 48 h sera appliqué.

Seule la salle Orange peut être louée le dimanche uniquement.

Par conséquent, la salle sera mise à disposition le dimanche matin et sera facturée sur la base du tarif 24 heures.

## AGENDA 2018

Janvier			
Samedi 27	Assemblée Générale	Tamalou	Salle Maurice SIMON
Février			
Vendredi 2	Assemblée Générale	Société de Pêche « La Boudiche »	Salle André AUBOIN
Vendredi 2	LOTO	ERSM Basket	Salle Maurice SIMON
Mercredi 7	Chandeleur	ERSM Basket	Salle Pierre ARNOULD
Samedi 10	Soirée Dansante	FC Saint Martin sur le Pré – La Veuve – Recy	Salle Maurice SIMON
Mars			
Dimanche 11	Vide Grenier	ERSM Basket	Salle Maurice SIMON
Samedi 17	Animation Cirque	Comité des Fêtes - Recy vit !	Salle Maurice SIMON
Samedi 17	Soirée Partenaires	ERSM Basket	Salle Pierre ARNOULD
Dimanche 18	LOTO des enfants	Conseil de Parents d'Élèves	Salle Maurice SIMON
Vendredi 23	Assemblée Générale	Familles Rurales	Salle André AUBOIN
Samedi 24	Repas de Printemps	Tamalou	Salle Maurice SIMON
Samedi 31	Chasse aux Œufs	Comité des Fêtes - Recy vit !	Salle Maurice SIMON
Avril			
Samedi 7	Soirée Partenaires	ERSM Basket	Salle Pierre ARNOULD
Dimanche 15	Carnaval	Conseil de Parents d'Élèves	Salle Maurice SIMON
Mercredi 18	Pâques	ERSM Basket	Salle Pierre ARNOULD
Mai			
Mardi 8	<i>Armistice 1945</i>		Salle Maurice SIMON
Judi 17	Assemblée Générale Fédérale	Familles Rurales	Salle Maurice SIMON
Weekend 19/21	Tournoi des jeunes	ERSM Basket	Salle Pierre ARNOULD
Dimanche 27	Brocante	Tamalou	Tous les salle
Juin			
Samedi 2	Soirée Club	ERSM Basket	Salle Maurice SIMON
Dimanche 10	Tournoi de boules	ERSM Basket	Salle Maurice SIMON
Vendredi 29	Fêtes de École	Conseil de Parents d'Élèves / École	Salle Maurice SIMON
Samedi 30	Gala de Danse	Sun Dance	Salle Maurice SIMON
Juillet			
Samedi 14	Fête Nationale	Comité des Fêtes - Recy vit ! / Commune	Salle Maurice SIMON
Samedi 28	Pique-nique	Tamalou	Salle Maurice SIMON
Octobre			
Samedi 6	Repas des Aînés	Familles Rurales	Salle Maurice SIMON
Weekend 13 et 14	Salon des Arts et du Terroir	Comité des Fêtes - Recy vit !	Salle Maurice SIMON
du 22 au 26	Stage Basket	ERSM Basket	Salle Pierre ARNOULD
Judi 31 octobre	Halloween	Familles Rurales / CPE	Salle Maurice SIMON
Novembre			
Samedi 3	Choucroute	Tamalou	Salle Maurice SIMON
Dimanche 11	<i>Armistice 1918</i>		Salle Maurice SIMON
Vendredi 16	Soirée Beaujolais	Comité des Fêtes - Recy vit !	Salle Maurice SIMON
Décembre			
Samedi 1 <sup>er</sup>	Brocante	CPE	Salle Maurice SIMON
Dimanche 8	Téléthon	Comité des Fêtes - Recy vit ! - Familles Rurales	Salle Maurice SIMON

\*certaines dates sont susceptibles de changer. Rendez-vous sur [www.recy.fr](http://www.recy.fr) rubrique « Agenda »

## Les Associations

ASSOCIATIONS	PRÉSIDENT/RESPONSABLE	ADRESSE	TÉLÉPHONE
<b>FAMILLES RURALES</b> .....	ALAIN DERVIN .....	7 rue des Champs.....	03 26 65 21 42
SERVICE D'AIDE À DOMICILE.....	JEANNE-MARIE BASSUT .....	1 RUE LOUIS VANSEVEREN.....	03 26 65 33 06
CLUB FÉMININ .....	LYSIANE DERVIN.....	7 RUE DES CHAMPS.....	03 26 65 21 42
".....	BRIGITTE PERARD .....	CHEMIN DE L'UMAILLY.....	03 26 65 22 14
".....	CHANTAL GRANDCOLAS.....	30 RUE MARCEL JESSON .....	03 26 68 23 95
ACCUEIL DE LOISIR SANS HÉBERGEMENT .....	<i>Non défini</i>		
REPAS DES AÎNÉS .....	CHANTAL CHANGENOT .....	3 RUELLE JEAN LE BON.....	03 26 65 67 18
CARTES D'ADHÉRENTS/TRÉSORERIE .....	ANNIE MARCHAL .....	38 RUE MARCEL JESSON .....	03 26 65 24 85
<b>TAMALOU (CLUB DU 3<sup>ÈME</sup> ÂGE)</b> .....	BERNARD COLIN .....	10 voie de l'Abeille .....	09 54 31 81 09
<b>CONSEIL DE PARENTS D'ÉLÈVES</b> .....	ALICE JACQUOT .....	10 ruelle Frappat.....	03 26 26 93 15
<b>SOCIÉTÉ DE CHASSE</b> .....	HERVÉ ARNOULD .....	6 ruelle à Bouquin .....	03 26 65 25 18
<b>SOCIÉTÉ DE PÊCHE</b> .....	FRANCK LALLEMENT.....	2 bis rue des Moulins.....	03 26 68 07 83
<b>AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS</b> .....	JEAN JESSON.....	25 Grande Rue.....	03 26 65 21 71
<b>COMITÉ DES FÊTES - RECY VIT !</b> .....	SYLVIANE JACQUET.....	2 Route de Louvois .....	03 26 65 69 43
<b>ERSM BASKET</b> .....	VÉRONIQUE JESSON.....	1 rue Chanteraine .....	03 26 68 00 97

### ÉVEIL DE RECY SAINT MARTIN – PRÉSIDENT : DOMINIQUE JACQUET – 2 ROUTE DE LOUVOIS À RECY

SECTION <b>BADMINTON</b> .....	JEAN-PASCAL JACQUOT .....	24 Grande Rue.....	03 26 65 09 17
SECTION <b>TENNIS</b> .....	OLIVIER KARAS.....	3 rue Chanteraine .....	06 95 58 00 13
SECTION <b>GYM ENFANT</b> .....	SYLVIE AUGUSTE .....	28 rue Marcel Jesson.....	06 03 39 74 77
SECTION <b>YOGA</b> .....	ANIMATRICE : CORINNE .....		06 52 69 22 17
SECTION <b>GYM VOLONTAIRE</b> .....	SYLVIE MONEUSE .....	6 rue Marcel Jesson.....	03 26 65 34 40
SECTION <b>BRIDGE</b> .....	MARIE-NOËLLE PIAT .....	6 rue des Jardins .....	03 26 68 26 45
LE <b>CHACAL CHESS CLUB</b> .....	GILLES DHAYNAUT .....		06 87 16 84 54
SECTION <b>SUN DANCE</b> .....	ABDOURAZAK GUEDI .....		06 50 25 16 54

**Le Football Club Saint Martin sur le Pré - La Veuve – Recy à Saint Martin sur le Pré - Tél./fax : 03.26.64.22.92.**

## Paroles aux Associations

### Association Tamalou

Notre association compte à ce jour 137 adhérents, elle a pour but de pratiquer l'entraide entre ses membres, d'éduquer, de distraire et de renseigner.

En 2017, nous avons organisé différentes **manifestations** :

- 3 repas : 18 mars (repas de printemps), 22 juillet (pique-nique), 4 novembre (choucroute).
- La Brocante dimanche 28 mai.
- Voyages et sorties diverses : le 6 avril visite de l'usine Mc Cain à Matougues – le 27 avril visite de l'usine de traitement des ordures ménagères à La Veuve – les 22 et 23 juin la Côte d'opale dans le Pas de Calais – le 21 septembre, déjeuner croisière sur le bateau champagne vallée et visite de la cave aux coquillages.

Nos **animations** :

- Le lundi après-midi une marche d'une heure trente à deux heures sur les territoires de Recy et Saint Martin sur le Pré, responsables Messieurs Michel POLICE et Bernard COLIN.
- Le mercredi matin : cours d'informatique, animateur Monsieur Bernard BOCKSTAL. Pour les personnes débutantes qui seraient intéressées par cette activité, prendre contact avec Bernard, téléphone 06.52.44.69.35.
- Le jeudi après-midi : jeux de cartes, responsables : Messieurs Michel POLICE et Michel NOMINE.
- En alternance avec les cartes, tous les 15 jours, le scrabble, responsable Madame Chantal CHANGENOT, animatrices Mesdames Eliane CANDELA et Michèle MULLER.

En 2018, ces **activités** seront reconduites.

Le Conseil d'Administration a retenu les dates suivantes : 24 mars (repas de printemps), 27 mai (Brocante), 28 juillet (pique-nique) et samedi 03 novembre 2018 repas choucroute.

Nous faisons appel aux membres de l'association pour nous rejoindre au sein du Conseil d'Administration afin d'en assurer la pérennité.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Monsieur Bernard COLIN tel 06.24.79.26.59.



## Le Conseil de Parents d'Élèves

L'année 2017 a été riche en manifestations pour le CPE.

L'organisation du carnaval, qui fut cette année encore un succès avec le soleil au rendez-vous !

Pour la première fois, nous avons repris l'organisation de la kermesse après le spectacle présenté par les élèves et les Maîtresses.

Pour cette première, nous avons lancé le pari d'organiser un repas. Nos espérances étaient de toucher une centaine de parents... mais c'était sans compter sur vos bonnes volontés... un réel succès avec plus de 250 convives !



En septembre, notre journée caritative en partenariat avec « **Vaincre la Mucoviscidose** » a permis de récolter 1 600 € de dons. Malgré un temps plus que maussade à l'extérieur, le soleil était bien au rendez-vous dans la Salle des Fêtes Maurice SIMON !

Ensuite, nous avons participé, en partenariat avec Familles Rurales, à l'organisation d'Halloween.

Enfin, notre « **Broc'Enfant** » de novembre et les différentes ventes (calendriers de l'avent, chocolats Jeff de Bruges et produits artisanaux « **à pas de canard** ») ont finalisé cette année 2017.



Encore **MERCI** aux différents membres du CPE qui font du CPE ce qu'il est : une association dynamique qui œuvre pour le bien de nos enfants.

Merci aux parents qui aident lors des différentes manifestations. Merci à tous pour votre participation à nos manifestations et ventes.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, à donner vos idées...

Bonne année 2018 à tous.

## ERSM section Gym Volontaire

La section Gym Volontaire de l'Éveil de Recy Saint Martin a mis en place un atelier équilibre, qui aide à se repérer dans l'espace.

Depuis le 6 Novembre, tous les lundis à 10h00, dans la Salle des Sports Pierre ARNOULD, quatorze personnes sont venues travailler leur équilibre, avec des séances variées pour renforcer les muscles, sans oublier d'aborder l'équilibre de façon globale sous forme de conseils donnés par Florence (animatrice formée à cette spécialisation).

Cette activité se déroule durant 12 semaines dans la bonne humeur. Par ailleurs, une fois ces ateliers terminés, l'acquisition de bons réflexes sera certaine.



Bravo à toutes les participantes !

Rappel de notre activité : Cours de **Stretching** chaque jeudi matin de 10h45 à 11h45.

Le Bureau de l'Éveil Gym Volontaire de Recy.

## ERSM section Gym Enfant

Diverses activités sportives sont proposées Salle Pierre ARNOULD le mardi, à partir de 16h45 aux enfants de 3 ans et plus.

Cette année, le cours des grands (6-8 ans) a été supprimé par manque de participants.

Les activités sont maintenues pour les petits grâce à la générosité des autres sections de l'Éveil de Recy Saint Martin, qui ont participé financièrement à la survie de notre section. Nous les en remercions.

Des inscriptions sont toujours possibles, cela permettrait de finir sereinement la saison et d'envisager une reprise pour l'année prochaine.

Il est possible de venir essayer un cours gratuitement.

En espérant voir très prochainement de nouvelles têtes sur les tapis, nous vous souhaitons une bonne année.



## Familles Rurales

Notre association **Familles Rurales**, au service des familles à Recy, fonctionne depuis plus de cinquante années pour des activités telles que le Club Féminin, la participation au Téléthon, la participation à l'association Vaincre la Mucoviscidose, l'organisation du repas communal des aînés, la participation à Halloween, des sorties, le loto, l'ALSH (Accueil de Loisir Sans Hébergement) et le SAD (soutien à domicile).



**Pour ce qui concerne l'ALSH, qui a lieu habituellement au mois de juillet, il s'avère que nous rencontrons des difficultés de recrutement de parents motivés et disposant d'un peu de temps pour établir le lien entre notre Conseil d'Administration, le Directeur et notre Fédération.**

**De ce fait, si la situation perdure, nous serons contraints d'annuler cette activité pour l'année 2018. Cette décision interviendra au plus tard le 15 février.**

D'autre part, le service soutien à domicile qui comporte une vingtaine d'usagers et cinq salariées est assuré par Jeanne-Marie BASSUT (bénévole) pour la partie administrative et Catherine JACQUOT (également bénévole) pour la gestion du personnel selon les besoins des usagers.

Mais voilà, Catherine JACQUOT nous fait part de son désir de profiter loyalement de son temps auprès de sa famille, après trois années passées au sein de notre association, au service de la population Recyote.

Si vous vous reconnaissez dans cette tâche, nous vous attendons afin de maintenir la gestion de ce service à Recy pour le plus grand besoin des personnes aidées.

D'avance **MERCI** ! Pour toute information, merci de prendre contact auprès d'Alain DERVIN au 03 26 65 21 42.

## Téléthon

Nos trois associations se sont unies pour cette grande aventure qu'est le Téléthon : Comité des Fêtes - Recy vit !, Familles Rurales et Tamalou. Pour information, le Téléthon permet à l'Association Française contre les Myopathies de lancer des programmes de recherche destinés à traiter sur les conséquences mais surtout les causes des maladies rares et génétiques.

Depuis 21 ans de grandes avancées ont eu lieu. Nous sommes tous concernés.

Les activités organisées cette année ont permis de remettre à l'AFM les sommes suivantes :

- Dons	480,00 €	- Randonnées 20 participants	120,00 €
- Théâtre 140 entrées	1 332,51 €	- Vente de 855 croissants (sur 3 dimanches)	448,00 €
Soit un total de :		<b>2 380,51 €</b>	



Un grand MERCI à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette manifestation. Merci également à la municipalité ainsi qu'aux membres de la troupe « **Les Sarrybiens** ».

## Comité des Fêtes - Recy vit !

### Nos activités du deuxième semestre

Bien entendu le second semestre a commencé par l'incontournable 14 Juillet qui, cette année encore, a été animé par l'orchestre « **Cocktail** ».

Nous avons été agréablement surpris par le nombre d'inscrits au traditionnel repas Barbecue.

Les samedi 14 et dimanche 15 octobre se déroulaient, sous un temps radieux, le cinquième **Salon des Arts et du Terroir** où nous avons accueilli plus de 50 exposants qui se sont répartis dans la salle Maurice Simon, pour ce qui concerne les arts et à l'extérieur sous tente pour les produits du terroir.



En Novembre, nous avons accueilli plus de 160 personnes à notre **Soirée Beaujolais**, animée par Jean-Louis.

Enfin, le Téléthon a clôturé ce semestre avec la participation des Sarrybiens ont fait rire plus de 140 personnes au cours de 2 pièces de théâtre : **COCKTAIL MAISON** et **PRÊT À MARIER**.

Dès aujourd'hui, nous vous donnons **rendez-vous le 17 mars** pour une animation inédite !

**NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !**

*Compte tenu du départ de certains membres actifs, nous souhaitons renforcer l'équipe actuelle afin de continuer d'animer notre village. Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître auprès de la Mairie qui transmettra.*

## Yoga

Chaque mercredi soir de 18 h 30 à 19 h 30, Salle Léon Changenot (à côté de la Mairie), nous vous attendons pour une séance

de **RELAXATION** et de **DÉTENTE**.

Pour tous renseignements, appelez

**Corinne** au 06 52 69 22 17

Inscription au trimestre possible

**Venez nombreux !**

## La Boudiche

Prochains lâchers de truites les :  
**3, 17 et 31 mars.**

Prix de l'abonnement : 50 € l'année, 10 € pour le conjoint, 5 € par enfant, 6 € la journée.

Cartes disponibles chez **Europêche** à Châlons en Champagne (à côté de Cercle Vert) et à la **Boulangerie** de Recy.

